

**Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires**

Affaire suivie par : Tristan SIAMPIRAVE
Service des Assemblées
Tel : 04 74 50 63 48 / 06 62 44 78 50

Objet : Convocation du Conseil de Communauté

Madame la Conseillère Communautaire, Monsieur le Conseiller Communautaire,

Vous avez été désigné(e) en qualité de Conseiller(e) Communautaire titulaire au Conseil de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la séance publique du Conseil de Communauté qui aura lieu le :

lundi 26 mai 2025 à 18 h 00

VIRIAT (01440) – Place de la Mairie – Salle des Fêtes

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et la note de synthèse.

Pour les élus disposant d'un suppléant, dans le cas où vous seriez absent(e), je vous saurais gré de bien vouloir d'une part, m'en aviser au préalable, par l'intermédiaire du Service des Assemblées et, d'autre part, prévenir votre suppléant(e). En effet, conformément à l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales, votre suppléant(e) sera appelé(e) à vous remplacer et à participer avec voix délibérative à cette réunion dès lors que vous m'aurez avisé de votre absence.

Pour les élus ne disposant pas de suppléant, dans le cas où vous seriez absent(e), vous pouvez donner pouvoir à un autre Conseiller Communautaire en remplissant le document joint à la présente convocation.

Vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Communautaire, Monsieur le Conseiller Communautaire, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,

Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller Régional Auvergne Rhône-Alpes